

CONSEIL MUNICIPAL**SÉANCE DU 8 OCTOBRE 2026**
Convocation du 1^{er} octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit octobre à vingt heures, en salle du Conseil municipal de la mairie, les membres du Conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis, sous la présidence de Monsieur BOULARD JérémY, Maire.

Nombre de Conseillers

En exercice : 11

Présents : 11

Absent : 0

Votants : 11

Présents : BOULARD JérémY, THEZE Christine, MABBOUX Christian, GOUR Philippe, JÉHAN Christèle, PERRET Marie-Laure, GOUAULT Guillaume, MERDRIGNAC Yvan, MACÉ Justine, LABBÉ Emilie, LUDET Kévin.

Absent : /

Secrétaire de séance : JÉHAN Christèle.

Délibération 2026-10-01-02**PROJET DE LOTISSEMENT COMMUNAL : CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les devis des entreprises A'DAO Urbanisme et P.L.C.E. pour la mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet de lotissement communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents (11 Pour, 0 Contre, 0 Abstention) :

- ACCEPTE le devis de l'entreprise P.L.C.E. pour un montant de 26 905,00 € HT, soit 32 286,00 € TTC.
- AUTORISE, Monsieur le Maire, à signer tout document s'y rapportant.

Fait le 8 octobre 2026,
Le Maire,
JérémY BOULARD



La Secrétaire de séance,
Christèle JÉHAN

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Christèle JÉHAN, the secretary of the meeting.

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération,
compte-tenu de son affichage le 15 OCT. 2026

et de sa transmission en Préfecture le 15 OCT. 2026